

Planning hebdomadaire des permanences aux stands 25 et 50 mètres.

Jour de la semaine	Matin / horaire	Personne de permanence	Après-midi / horaire	Personne de permanence2
Lundi				
Mardi	1er mardi de chaque mois de 10h à 12h	Joël + Dodo		
Mercredi	9H / 12H	Michel / Jean-Michel	14H / 17H	Patrick / Jean-Michel
Jeudi				
Vendredi	9H / 12H	Jean-Philippe	14H / 17H	Patrick Michel
Samedi	9H / 12H	Romain / Olivier (3eme du mois)	14H / 17H	Quentin / Yannick

Attention à toujours demander à la personne de permanence si elle sera bien présente au jour et à l'heure de votre tir. Les bénévoles faisant les permanences ne sont tenus à aucune obligation, les créneaux sont définis à l'avance et il peut y avoir des imprévus, d'où l'importance de demander confirmation et de vous inscrire avant de vous rendre au stand.